On conseille à Hugo une société pour payer moins d'impôt

Par quoi commencer quand deux experts ne disent pas la même chose ?

LA SITUATION
Hugo, 31 ans, médecin généraliste, ouvre son premier cabinet et exercera seul. Il a consulté deux experts-comptables, sérieux tous les deux, et il a reçu deux recommandations opposées. Il doit trancher avant de déposer son dossier d'installation, dans un mois.

1 Que dit chacun des deux experts ?

	LE PREMIER EXPERT	LE SECOND EXPERT
Sa recommandation	Entreprise individuelle les trois premières années, société ensuite	Société d'exercice libéral dès l'installation
Son argument	Les recettes montent progressivement et les charges réelles sont encore inconnues. Une structure simple se pilote et se change.	Une société sépare la rémunération du bénéfice, ce qui permet de lisser les revenus d'une année sur l'autre.
Ce que cela coûte	Rien à la création, et une comptabilité simple.	Des statuts, un capital, une assemblée annuelle et des frais de gestion chaque année.
Ce sur quoi il s'appuie	L'activité d'Hugo pendant ses trois premières années.	L'activité d'Hugo une fois son rythme de croisière atteint.

2 Quelles sont ses options ?

OPTION	CE QU'ELLE APPORTE	CE QU'ELLE COÛTE OU RISQUE
Suivre le premier avis, entreprise individuelle	Aucun formalisme, un coût de gestion faible, une structure qu'il pourra changer.	S'il s'associe dans deux ans, le montage sera à reprendre à ce moment-là, avec les frais correspondants.
Suivre le second avis, société dès maintenant	Un cadre déjà en place si l'activité monte vite, et la possibilité de lisser les revenus.	Des obligations et un coût annuel dès la première année, alors que ses recettes réelles ne sont pas connues.
Répondre d'abord aux choix structurant du projet	Quatre décisions orientent la suite : -Est-ce que je souhaite exercer seul ou à plusieurs et à quelle échéance ? -Est-ce que je reprends une structure, rachète des parts ou je crée une activité ? -Quel niveau d'activité je vise ? -Est-ce que je souhaite retirer les revenus générer par l'activité ou en conserver une partie dans la structure ?	Une page écrite et datée, une phrase par réponse, le prévisionnel joint. Deux à trois semaines de réflexion, et un dossier déposé plus tard.

3 Que décide Hugo, et pourquoi ?

LA DÉCISION
Il ne tranche pas entre les deux experts : la question posée n'était pas la bonne. Les deux avis sont justes, mais pour deux projets différents, l'un supposant qu'il reste seul, l'autre qu'il monte vite en activité. Hugo écrit donc son projet à cinq ans, en une page, et le chiffre en trois versions, parce qu'aucune projection ne tombe juste : une prudente, qui sert à décider ; une pessimiste, qui vérifie qu'il tient si la patientèle tarde à venir ; une optimiste, qui dit à partir de quelles recettes la société devient intéressante. « Faut-il une société ? » devient « à partir de quand ? », et cette question a une réponse. Il retient l'entreprise individuelle.

J0	J10	J20	J30
Deux avis d'experts-comptables opposés	Hugo écrit son projet à cinq ans, en une page	Il le chiffre en prudent, pessimiste et optimiste	Entreprise individuelle, conditions du changement écrites

4 Les points de vigilance pour Hugo

POINT	CE QU'IL FAUT RETENIR
La fiscalité se traite en dernier	Elle dépend du projet et des chiffres, et les règles évoluent. Elle ne les précède jamais.
Un bon conseil répond à la question qu'on lui a posée	Deux experts sérieux divergent si on ne leur a pas dit la même chose du projet.
Le coût d'une structure ne se lit pas qu'à sa création	Statuts, assemblées, comptabilité et frais annuels courent tant qu'elle existe.
Un projet se chiffre en trois scénarios	Le prudent décide, le pessimiste vérifie qu'on tient, l'optimiste dit quand changer de structure.

